

Vendredi 31 octobre à 20h

Ciné Halloween
« Le manoir magique »

Tarif 5 € - réservations 06 43 00 31 55

Salle polyvalente

Association Une pour 4



Mardi 11 novembre à 10h30

Cérémonie Commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Jeudi 13 novembre

Du cinéma dans mon village Salle polyvalente A 16h30 et 20h

Samedi 15 novembre

Soirée Blindtest

Associations les Giberniots



Samedi 29 novembre

Sainte Barbe

Amicale des Pompiers

Dimanche 7 décembre

Repas des aînés

Jeudi 11 décembre

Cinéma dans mon village

Dimanche 14 décembre

Marché de Noël, marrons chauds et Noël des petits

Chuelles

La lettre d'information trimestrielle

N° 43 – Octobre 2025



Octobre rose

Octobre rose est une campagne annuelle mondiale de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose.

A Chuelles, chaque année en octobre, la mairie est décorée de rose. Une photo est prise avec les membres de l'association gymnastique volontaire vêtus de rose. Le but est de sensibiliser les administrées sur l'importance du dépistage tous les 2 ans qui permet un diagnostic précoce.

Rentrée des classes 2025-2026

L'équipe pédagogique est composée de Virginie Hennebique - directrice, Isabelle Sellier, Charlène Delabarre, Emilie Piroja, Myriam Tremblay. Elle a accueilli 97 élèves à Chuelles, de la petite section au CP.

Elections municipales 2026

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au **6 février 2026**, soit en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou en ligne sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396. Vérifiez votre situation électorale sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

Calendrier des pompiers 2026



La distribution des calendriers des Sapeurs-Pompiers de Chuelles se déroulera du 1er novembre 2025 au 20 janvier 2026.

Pour éviter les démarchages abusifs voici quelques informations :

- les pompiers se présenteront à vous généralement le soir ou le week-end, par 2 et en tenue de pompiers,
- ils seront munis d'une carte professionnelle de la fédération nationale des sapeurs-pompiers qu'ils vous présenteront sur demande.

Parking rue de Château-Renard

Les travaux de création du nouveau parking situé rue de Château-Renard débuteront au dernier trimestre 2025. Ils seront terminés avant la fin de l'année. 20 places seront créées et permettront de stationner facilement pour accéder aux commerces.

Harcèlement

Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de façon répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves. Un comportement négatif peut se produire lorsqu'un élève, ou un groupe d'élèves, inflige une angoisse, une inquiétude, que ce soit de manière physique (frapper, pousser, frapper du pied, pincer, isoler) ou verbale (menaces, railleries, taquineries et sobriquets).

Les actions négatives peuvent également être manifestées sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui).

Tournez SVP



QUE FAIRE FACE À UNE SITUATION DE CYBERHARCÈLEMENT ?

ÉLÈVES

Je suis la cible des attaques

- Je ne réponds pas aux commentaires
- Je me déconnecte de tous mes comptes
- Je conserve toutes les preuves
- le signale
- Je ne reste pas seul

Je suis témoin des attaques

- Je supprime la photo ou le SMS
- Je ne fais pas de commentaires
- Je signale
- le soutiens la victime

EN PARLER avec des personnes de confiance



Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Plateforme nationale pour le harcèlement et le cyberharcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



FAMILLE/PARENTS DE LA VICTIME

- Rassurer son enfant, être à son écoute, l'éloigner d'Internet
- Effectuer un les signalement sur le réseau social, demander le retrait des contenus au 3018
- Recueillir, garder des preuves, faire des captures d'écran, enregistrer les courriels
 - Porter plainte si cela s'avère nécessaire

Vis-à-vis de l'élève victime

- Appliquer le protocole de prise en charge des victimes de harcèlement
- Recevoir la victime, ne pas la laisser seule.
 La soutenir, la rassurer, la mettre en confiance
- Recueillir, garder des preuves, faire des captures d'écran, enregistrer les courriels
- Informer, recevoir et accompagner la famille dans ses démarches

PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION

Vis-à-vis de l'auteur

- Recevoir l'auteur s'il est identifié
- Effectuer une remontée d'incident
- Prévenir ses parents
- Engager une procédure disciplinaire
- Signaler le délit au procureur de la République



NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcelement.education.gouv.fr

